



Fichage carte bleue par erreur

Par **sisi1407**, le **31/10/2012** à **09:58**

Bonjour,

J'aurais aimé avoir un renseignement concernant une erreur de la banque qui a fiché ma fille pour utilisation abusive de sa carte bleue, après maintes démarches auprès de celle ci et suite surtout a l'envoi d'un courrier auprès du médiateur, la banque a levée ce fichage en expliquant qu'il avait commis une erreur de dossier, ce ci après 1 an de démarches, ma fille , au 14 janvier 2012 a ouvert son entreprise, mais ne pouvait ouvrir un compte, après plusieurs banques, on lui a conseillé de s'adresser a la banque de France celle ci lui a désigné un établissement, tout ceci a mis 1 mois et demi sans activité, elle n'a pas eu droit a un chéquier mais une carte bleue limité, obtenu avec beaucoup de difficultés.

Donc nous voudrions savoir qu'elle était le recours pour obtenir de cette banque 'la Societe Generale des dommages pour préjudices morale, car ce n'ai jamais agréable de se trouver a la Banque de France pour ce problème et financiers car n'ayant pu démarrer son activité le 14 janvier il y a eu perte du chiffre d'affaire.

Merci de me donner une réponse a ce problème
Cordialement

Par **pat76**, le **31/10/2012** à **15:23**

Bonjour

Je pense que vous devriez vous faire aider de l'AFUB pour faire évoluer la situation de votre fille.